

Communiqué de presse

Négociations au sein d'Air Austral dans l'impasse : Le SNPL maintient son préavis de grève du 29 janvier au 1^{er} février

St Denis de la Réunion, le 27 janvier 2016 – A l'issue des négociations et malgré quelques avancées sur des revendications mineures, le Bureau SNPL Air Austral déplore le refus de la direction de la compagnie de reconnaître les pressions et menaces exercées à l'encontre de plusieurs de ses pilotes. Devant l'incapacité du management d'Air Austral de garantir à ses pilotes le retour à un climat de travail serein, le SNPL maintient son préavis de grève.

A l'issue de 16 heures de négociations, le SNPL et la direction d'Air Austral ne sont toujours pas parvenus à la signature d'un protocole de fin de conflit.

Malgré la résolution des différends techniques mineurs qui opposaient les deux partis, le management d'Air Austral refuse toujours de reconnaître être à l'origine, par ses menaces et ses pressions répétées sur plusieurs pilotes, du climat délétère dans lequel les salariés de la compagnie sont amenés à travailler quotidiennement. L'absence de solution concertée sur le point essentiel des revendications à savoir le changement des méthodes actuelles de management demeure, pour le SNPL, un frein inacceptable au bon fonctionnement de la compagnie et un risque majeur pour la sécurité des vols.

Sachant que le management de la compagnie a attendu près de 65 heures après le dépôt du préavis pour ouvrir des négociations, le SNPL doute de sa réelle volonté d'aboutir à une sortie de crise en répondant aux principales revendications dans un délai raisonnable.

Ce doute est largement partagé par nos collègues pilotes qui se sont d'ores et déjà portés grévistes en nombre, toutes fonctions (commandants de bord, copilotes ou encadrement) et machines confondues (court et long-courriers).

Ce constat est aussi celui des principales organisations syndicales PNC et personnels sol présentes dans la compagnie, lesquelles nous ont confirmé leur soutien quasi unanime.

Face à la gravité de la situation, le Bureau SNPL Air Austral salue également l'arrivée depuis la métropole d'une délégation du SNPL France ALPA venue lui apporter un appui juridique et technique supplémentaire.

Compte tenu de ces éléments et parce que les garanties de retour à des conditions de travail optimum et à un environnement serein ne sont pas réunies, le Bureau SNPL Air Austral n'a d'autre choix que de maintenir son appel à un arrêt de travail de 4 jours entre le 29 janvier et le 1^{er} février 2016.

Le Bureau Air Austral du SNPL France ALPA

Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter :

*Vivien Rousseau, Président du Bureau Air Austral du SNPL France ALPA - 06.93.94.62.83
Eric Mazellier, Vice-président du Bureau Air Austral du SNPL France ALPA - 06.93.50.42.00*